



D E L I B E R A T I O N du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **25**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **23/03/2017**

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS 2016 BUDGET
 ANNEXE ZAE ESPASSOLES THUIR**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-SEPT** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1^{er} Vice-Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) – MASO (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, BOURRAT, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, COUSSOLLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H. LLOBET (Brouilla) à P. TAURINYA
 M. PIMENTEL (Fourques) à J.L. PUJOL
 P.BELLEGARDE (Passa) à P.MAURAN
 J.C. BERNADAC (Thuir) à J.M. LAVAIL
 D.RUIZ (Thuir) à R.LEMORT
 L. FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
 P.MAURY (Thuir) à T.VOISIN
 J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD

Absent :

A . DOUTRES (Caixas)
 C. VILA (Oms)
 N.MON (Thuir)
 R.PEREZ (Thuir)

M.OLIVE René, Président est absent au moment du vote.

Monsieur Jean CHEREZ est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil a été adopté à l'unanimité sans observation.

Code INSEE : 66210 Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES - ZAE ESPASSOLES	COMPTE ADMINISTRATIF Année 2016 Page n° 1	Département : PYRENEES ORIENTALES Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR Date d'Edition : 30/03/2017
---	---	---

DELIBERATION	
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Séance du 30 Mars 2017 à 17h30	
Nombre de membres en exercice : 38	
Nombre de membres présents : 25	
Nombre de suffrages exprimés : 33	
VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstentions 0	
Date de convocation : 23/03/2017	

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Président, constatant que l'affectation modifiée du résultat d'exploitation de l'exercice, tenant compte des éléments suivants:	
Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	141 743,05
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	10 889,38
Déficit de fonctionnement reporté (B = FR 002)	130 853,67
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	-
Résultat après report (E = ID 001)	-
Solde des dépenses à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	0,00

Déficit de financement de la section d'investissement (F + G)	-
--	---

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	141 743,05
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

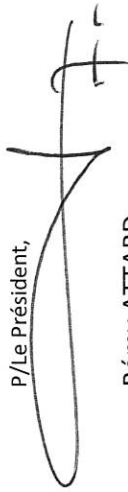
Ont signé au registre des délibérations:

les conseillers communautaires présents et représentés

Cachet

Pour expédition conforme

P/Le Président,



Rémy ATTARD

